

nomme ni les valis ni les autres fonctionnaires (1). Les ordres de Constantinople passent par-dessus lui. Les gens d'Yldiz se moquent de lui. Les valis affectent de ne pas le connaître. Il est à côté de la hiérarchie, hors cadre. Il ne peut même pas obtenir la révocation des pillards et des voleurs :

Il avait proposé la destitution d'un certain nombre de gendarmes, agents de police ou fonctionnaires civils, coupables d'excès graves ; cette proposition avait été approuvée par la commission qui siège à la Porte sous la présidence de Férid pacha ; transmise au palais, elle a été laissée sans réponse, et les individus signalés continuent tranquillement leurs exploits (2).

Hilmi pacha s'aperçoit qu'il a été nommé pour ne rien faire. Il se plaint aux correspondants des

(1) Le marquis de Reverseaux, dans sa lettre citée du 31 décembre, parle du droit de l'« administrateur délégué par le Sultan » de « choisir des collaborateurs qui dépendraient exclusivement de lui ». Je ne retrouve pas cette innovation dans le *Messager officiel*. Il devait s'agir seulement des collaborateurs immédiats de l'inspecteur, de ses secrétaires.

(2) *Livre jaune de 1902*, p. 59 : lettre de M. Bapst. — De même (p. 48), M. Steeg écrit : « Hilmi Pacha est arrivé à Salonique dans la soirée du 8 décembre, par train spécial, accompagné d'un général de division, de deux fonctionnaires et de plusieurs secrétaires ; il en est reparti le 12 pour Uskub. Pendant son séjour, il n'a guère quitté l'hôtel où il était descendu ; il y a convoqué quelques fonctionnaires et s'y est fait apporter un certain nombre de dossiers. Le passage de cette mission extraordinaire paraît avoir été accueilli avec le plus grand septicisme, tant par le monde des fonctionnaires ottomans que par les diverses classes de la population. »